

JOURNEES PORTES OUVERTES SUR LA TOXICOMANIE

Le cannabis représente 90% des drogues saisies en Algérie

«Inondée» de toutes parts par des quantités importantes de drogue, l'Algérie fait face à une menace visant sa jeunesse et sa sécurité nationale.

Lors d'une conférence de presse organisée, hier, au centre culturel de la Radio nationale Aïssa Messaoudi, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, M. Abdelmalek Sayeh, a signalé que le phénomène de la consommation de drogue prend de plus en plus d'ampleur et prend des proportions assez inquiétantes dans le milieu des jeunes. «De ce fait, nous avons organisé des journées portes ouvertes sur les dangers de la drogue, en collaboration notamment avec la Gendarmerie nationale», a-t-il renchéri.

M. Sayeh a déclaré que 16,5 tonnes de cannabis ont été saisies en 2008. Le produit toxique qui représente 90% des drogues saisies en Algérie, est par voie de conséquence la drogue la plus répandue.

En outre, depuis la création du programme d'actions de prévention et de lutte contre la drogue initiée par la Gendarmerie nationale, cette dernière a

été confrontée à des phénomènes divers de la criminalité organisée, notamment le trafic illicite des stupéfiants.

Tenant compte de la croissance de ce phénomène dans le monde, et notamment dans le Bassin méditerranéen, la Gendarmerie nationale s'est fixée dans son programme d'actions de prévention et de lutte plusieurs objectifs, entre autres : «La réorganisation des unités de police judiciaire de répression du trafic des drogues, en adaptant leur implantation à la carte de la criminalité, et en tenant compte des espaces de dissémination et des cheminements de pénétration, de distribution et de consommation pour mieux cerner les facteurs d'évaluation du trafic et les zones géographiques des activités criminelles».

Par ailleurs, selon les statistiques de la Gendarmerie nationale, au cours des dix dernières années, 10 750 affaires de trafic de stupéfiant ont été traitées et 19 136 personnes arrêtées.

S. L.